

DOSSIER DE PRESSE

Semaine de la mobilité 2022

POUR UNE VILLE

ENFANTS ADMIS



JOIN

THE MOVE

Participez à la Semaine
de la Mobilité du 16 > 22/09



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

semainedelamobilité.brussels

INTRODUCTION

La **Semaine européenne de la Mobilité 2022** se déroulera du vendredi 16 septembre au jeudi 22 septembre. En point d'orgue, en Région de Bruxelles-Capitale, le **Dimanche sans voiture du 18 septembre**.

Le thème central de cette semaine bruxelloise est "**Pour une ville enfants admis**".

En cette Semaine de la mobilité, **les enfants sont en effet à l'honneur à Bruxelles**. Une ville ne peut être bénéfique pour tous que si ses enfants peuvent se déplacer librement et en toute sécurité. Un certain degré d'autonomie, des jeux en plein air sans souci et suffisamment d'exercice sont essentiels pour que les enfants grandissent en bonne santé et soient heureux. **Et des enfants heureux et épanouis dans l'espace public sont, à leur tour, essentiels pour une ville saine.**

Actuellement, l'espace public bruxellois exige encore trop souvent que les enfants sacrifient leur autonomie et leurs jeux en plein air. **L'équilibre a été perdu** : l'importance accordée au trafic motorisé de transit laisse beaucoup trop peu de place à nos citoyens bruxellois les plus importants - les plus jeunes. Près de 70% de l'espace public est adapté aux voitures et constitue un danger pour les enfants. **Il est temps d'adapter nos places et nos rues aux enfants et aux jeunes**, afin qu'ils n'aient pas à s'adapter en permanence à une minorité d'automobilistes.

En faisant de la ville un lieu accueillant pour les enfants, **nous nous préparons à l'avenir** à plus d'un titre. Il s'agit d'une transition vers une mobilité plus active et des espaces partagés, plus de verdure et de terrains de jeux, plus de rencontres et de voix par rapport au bruit des moteurs. Nous chérissons ce qui est vulnérable au lieu de nous plier à la loi du plus rapide. Tous ceux qui se promènent occasionnellement, les parents, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les commerçants, les riverains et les visiteurs, bénéficieront davantage d'une ville à taille humaine.



VISION

Parmi les 1.219.970 habitants en Région de Bruxelles-Capitale, 275.563 sont âgés de 0 à 17 ans.¹ Ils représentent 22 % des citoyens de la capitale et ont des besoins et des droits de mobilité spécifiques. La Région bruxelloise compte aussi de nombreuses écoles accueillant au total 55.000 enfants dans l'enseignement maternel, près de 100.000 écoliers dans l'enseignement primaire, et 106.000 dans l'enseignement secondaire². Au total, plus de 260.000 enfants et adolescents qui totalisent ensemble chaque semaine plus de 2,5 millions de déplacements domicile-école, sans compter leurs autres déplacements quotidiens.

Aujourd'hui, en région bruxelloise, 62 % des élèves du niveau primaire et 84 % du niveau secondaire se déplacent (domicile-école) autrement qu'en voiture au moins 1 jour sur 2.

Bruxelles Mobilité ambitionne de porter ces niveaux respectivement à 70 % et 90 % d'ici 2030.

La vision de Bruxelles Mobilité sur la mobilité scolaire bruxelloise est la suivante : « **le public scolaire se déplace activement et en toute sécurité** ». Cela signifie que les enfants doivent pouvoir se déplacer activement - à pied, à vélo ou en transports publics - en toute sécurité, depuis leur domicile jusqu'à la porte de l'école. Ces ambitions cadrent avec les objectifs du **plan Good Move** d'évoluer vers une mobilité plus active pour tous, y compris pour les enfants, ce qui leur permet aussi d'améliorer leur concentration, leur santé et leur autonomie.

Pour **Elke Van den Brandt, Ministre de la Mobilité** : « *Penser la ville pour les enfants permet de la rendre plus agréable pour tout le monde. Un enfant de 12 ans devrait pouvoir se déplacer librement à pied, à vélo et en transport public dans notre ville. Ce n'est pas toujours le cas aujourd'hui : la congestion et les rues dangereuses en arrêtent beaucoup, et souvent même retiennent carrément les enfants à l'intérieur. Bruxelles peut et doit faire mieux. Les adultes doivent rendre leur espace public aux enfants. Nous voulons une ville accessible à tous. Ce thème de la Semaine de la Mobilité marque notre choix pour une ville enfants-admis.* »

Caroline Désir, Ministre de l'Education de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « *J'ai été échevine de la Mobilité pendant plusieurs années. A ce titre, je sais comme il est important d'avoir un espace public accessible et sécurisé pour que les enfants puissent trouver leur épanouissement. Nous voulons renforcer les collaborations entre les écoles, les communes et les régions pour coordonner les initiatives en matière de sécurité routière à l'école, ainsi que leur promotion. Nous formons aussi des enseignants référents en Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière. Je félicite Bruxelles Mobilité d'avoir choisi cette thématique pour la semaine de la mobilité 2022.* »

¹ Source : IBSA 2021

² Source : <https://ibsa.brussels/themes/enseignement/population-scolaire>

LES CONDITIONS D'UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DES ENFANTS

L'avis des organisations de la société civile

La Ligue des familles

Dans une récente étude sur les déplacements des parents, la Ligue des familles pointait que 8 parents sur 10 assurent des trajets en chaîne (crèche, école, travail, courses...), 3 parents sur 4 assurent en plus des trajets vers les activités extrascolaires ; 46 % utilisent la voiture pour ces déplacements en région bruxelloise (73 % en Wallonie).

Près de 8 parents bruxellois sur 10 (77 %) seraient prêts à se déplacer davantage à vélo si les conditions étaient améliorées. Les parents cyclistes sont très nombreux à déplorer le manque de pistes cyclables : 3 parents cyclistes sur 4. En l'absence de piste cyclable, seul 1 parent sur 10 se sent en sécurité à vélo avec ses enfants...

Pour se mettre au vélo ou davantage le pratiquer, ces parents ont listé comme prioritaires les trois mesures suivantes :

- Créer plus de pistes cyclables pour 34% des parents
- Renforcer la sécurité routière pour 31% des parents
- Accorder une aide financière publique à l'achat du matériel pour 10% des parents.

La majorité des parents ont autorisé leur enfant à **se déplacer seul** la première fois quand il avait **entre 11 et 13 ans**³.

Comment encourager l'autonomie des enfants dans leurs déplacements ?

Pour la Ligue des familles, il faut repenser le territoire en mixant plusieurs fonctions (travail, logements, loisirs, écoles, services...) pour créer des « villes de chemins courts » et ainsi faciliter les déplacements des familles.

Car oui, les parents sont à la recherche de solutions de mobilité alternatives, mais aussi de modes de vie plus respectueux de la vie de famille, de la vie personnelle en général. Pour leur équilibre mais aussi pour l'avenir de leurs enfants qu'ils ne peuvent imaginer pollué.

³ (Source : « Tais-toi et rame », l'étude de la Ligue des familles sur la mobilité des parents 2019)

Les Chercheurs d'Air

Justine Di Prima, Coordinatrice de campagnes chez Les chercheurs d'air : « *Si nous voulons donner rapidement de l'espace public à nos enfants, nous devons aménager en priorité les lieux où ils passent beaucoup de temps. C'est le cas des écoles. En créant des rues scolaires partout où c'est possible, on augmente la part de ville réservée aux enfants tout en les protégeant mieux de la pollution et des accidents. Le temps des rues dédiées aux voitures doit prendre fin. Les enfants aussi ont le droit d'utiliser l'espace public en sécurité. »*

Heroes for zero

Sophie Feyder, coordinatrice Heroes for Zero : « *Au niveau planétaire, la collision avec un.e automobiliste est la première cause de mortalité pour les jeunes entre 10 et 24 ans. Ce n'est pas à nos enfants de survivre au trafic automobile, mais à nous, adultes, de veiller collectivement à ce qu'ils puissent se déplacer en toute sécurité, quel que soit leur choix de mode de déplacement. L'action "Trace ton chemin" (22 septembre), du collectif "La Ville aux Enfants", invite tous les enfants saint-gillois à tracer leur chemin avec une craie de chez eux jusqu'à l'école pour montrer aux adultes que la ville leur appartient également ! »*

Filter Café Filtré

Annekatrien Verdickt, cofondatrice du collectif citoyen Filter Café Filtré : « *L'élaboration des plans de circulation Good Move a été un moment historique pour mettre les écoles et les environnements scolaires au centre du quartier. Chaque jour, des centaines d'enfants convergent vers la même porte d'école à peu près à la même heure. Par conséquent, le transport vers l'école génère une quantité énorme de trafic et d'insécurité routière. Sachant que les enfants sont plus petits et donc moins visibles dans la circulation, l'école doit être au cœur d'un quartier sans circulation et sécurisé. Les voitures n'ont pas leur place dans la rue de l'école et doivent être tenues à l'écart autant que possible par des interventions permanentes et physiques. Lorsque la place de la voiture est restreinte, il faut également se demander ce qu'il adviendra de l'espace ainsi libéré. Cet espace doit être précieux et adapté aux enfants de cette ville. En outre, il convient de prêter attention aux parcours de l'enfant dans la ville : de la maison, à l'école, aux activités extrascolaires, etc. »*

La vision d'un expert

Nous avons interrogé **Clément Rivière, Maître de conférences à l'Institut de sociologie à l'Université de Lille**. Il est l'auteur d'un livre portant sur les usages enfantins des espaces publics urbains, intitulé "Leurs enfants dans la ville. Enquête auprès de parents à Paris et à Milan".

Cette recherche dessine un ensemble de pistes autour de la ville à hauteur d'enfants, comme la régulation de la circulation motorisée, la stimulation de l'interconnaissance locale, les quartiers apaisés et l'importance du rôle joué par les commerces de proximité dans la réassurance des parents.

A partir de l'expérience et du point de vue des parents, l'auteur décrit l'apprentissage progressif de l'autonomie des enfants en milieu urbain :

- Il démontre qu'un espace public aménagé et sécurisé est propice à l'autonomie des enfants et permet de rassurer les parents par rapport aux déplacements autonomes de leurs enfants
- la progression des enfants vers une plus grande autonomie dans leurs déplacements s'effectue par paliers progressifs. La carrière scolaire joue un rôle éminemment structurant : les trajets pour (et depuis) l'école se trouvent ainsi au centre des représentations parentales de l'autonomie urbaine des enfants. Le passage à l'enseignement secondaire correspond très souvent à la fin de l'accompagnement parental
- Il distingue aussi une progression dans l'espace : un périmètre restreint d'autonomie aux alentours immédiats du logement, de petites courses à proximité immédiate représentant généralement l'occasion de la première expérience d'autonomie urbaine. D'autres espaces constituent également aux yeux des parents des arènes protégées, où leurs enfants peuvent faire plus tôt l'expérience de l'autonomie : caractérisés par la protection qu'ils offrent du danger automobile, mais aussi par l'interconnaissance élevée qui y règne, certains d'entre eux sont explicitement envisagés comme des contextes "d'entraînement" à la ville. Du square pour enfants au grand parc, toute une gradation d'espaces protégés se dessine, hiérarchisés en fonction de la plus ou moins grande interconnaissance ressentie
- La définition sociologique la plus appropriée du quartier est le périmètre dans lequel les enfants peuvent acquérir leur autonomie de déplacements, parce qu'ils maîtrisent les lieux, que l'environnement y est sécurisé et que les enfants y connaissent les gens du voisinage, comme dans la vie villageoise

Pour Clément Rivière : « *Un quartier apaisé offrant les fonctions essentielles dans une distance accessible à pied, et où il existe un niveau suffisant d'interconnaissance localisée entre les habitants et occupants, et de sécurité dans les déplacements, apparaît donc comme une condition favorable à l'autonomie progressive des enfants dans la ville.* »

RÉALISATIONS ET PROJETS DE BRUXELLES MOBILITÉ

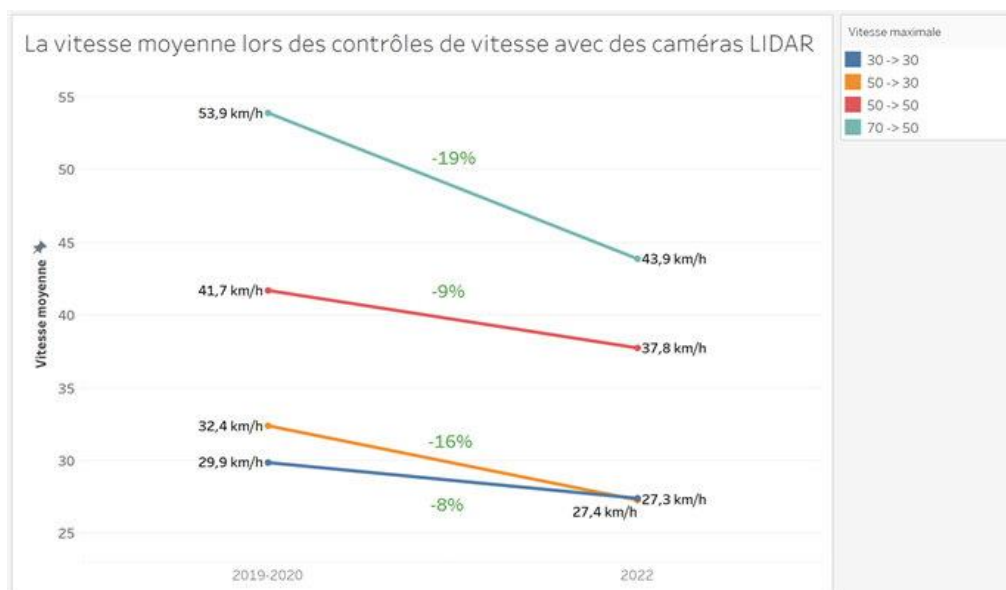
La ville « enfants admis » est au cœur de plusieurs politiques poursuivies par Bruxelles Mobilité. La Semaine de la mobilité est l'occasion de faire le point sur les réalisations accomplies et les perspectives de nouvelles améliorations pour une ville véritablement "enfants admis"

La ville 30 km/h : essentielle pour les enfants

Le 1er janvier 2021, rouler à maximum 30 km/h dans les rues de la capitale est devenu la règle générale.⁴ Les exceptions : sur certains grands axes, la vitesse est limitée à 50 ou 70 km/h. Dans les zones de rencontre, la vitesse est limitée à 20 km/h.

Dans les faits, la Ville 30 diminue durablement la vitesse moyenne partout à Bruxelles.

L'agrégation des données de contrôle de vitesse Lidar pour les 5 premiers mois de 2022 confirme la diminution visible, déjà constatée en 2021, de la vitesse moyenne sur l'ensemble des voiries, qu'il s'agisse de voiries limitées à 30km/h ou 50 km/h. Il n'y a donc pas de retour en arrière, la Ville 30 a un effet durable.



⁴ <https://ville30.brussels/essentiel>

Une ville où les véhicules motorisés roulent moins vite est primordiale pour la sécurité, l'autonomie et la mobilité des enfants. Elle encourage en effet leur mobilité active et l'intermodalité. La gravité des conséquences d'un accident entre un véhicule motorisé et un enfant diminue plus que proportionnellement à la diminution de vitesse.

Pour la Ministre de la Mobilité Elke Van den Brandt : « *La sécurité routière est la base du changement de mode de transport, particulièrement pour les enfants. Lorsque les voitures roulent moins vite, on envisage plus facilement de faire et laisser faire les petits trajets à pied, à vélo ou en transports public plutôt qu'en voiture. Et on observe, d'ailleurs, que de plus en plus de petites et grands Bruxellois(e)s se sentent plus à l'aise dans nos rues pour marcher ou pédaler et cela me réjouit. Par ailleurs, la diminution de la vitesse va avec une diminution importante du bruit dans notre région, et c'est aussi bon pour notre sommeil, notre santé et notre qualité de vie de nos enfants. Merci à tous les automobilistes qui respectent les nouvelles limitations de vitesse.* »

Cette réduction de vitesse moyenne n'a pas d'impact sensible sur les temps de trajet des usagers. Les temps de trajet sont restés plus ou moins stables sur chaque itinéraire mesuré et ce quelle que soit l'heure (heure de pointe - heure creuse).

Depuis son instauration, on observe d'ailleurs que de nombreuses grandes villes européennes ont adopté elles aussi la Ville 30 et s'inscrivent ainsi dans le sillage de Bruxelles.

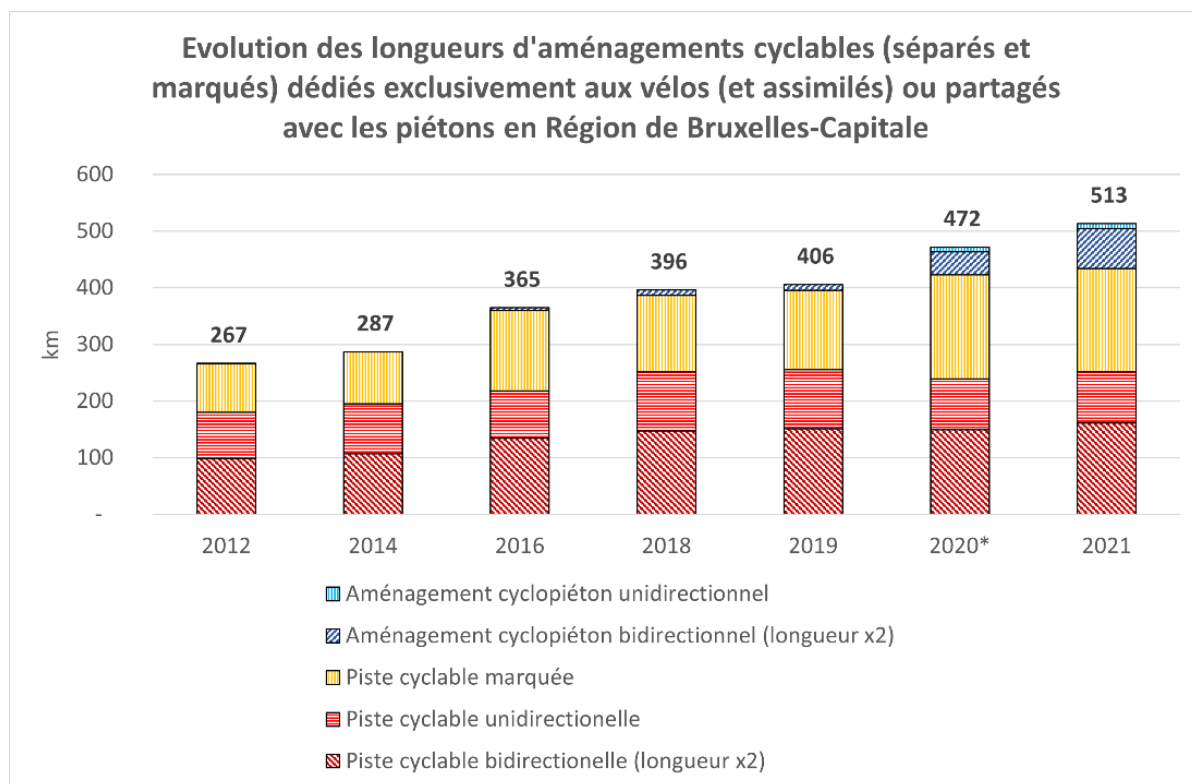
Les infrastructures piétonnes et cyclistes

La ville "enfants admis" de demain est une ville aux courtes distances, une ville où il est réellement possible, pour les adultes comme pour les plus jeunes, de joindre les différentes fonctions (logement, activités professionnelles, activités sociales, loisirs, etc.) idéalement à pied ou encore à vélo. C'est une ville qui offre un cadre de vie de qualité, convivial pour tous, habitants et usagers. La ville de demain propose une circulation plus fluide et efficace avec des modes de déplacements plus adaptés.

Pour les piétons, ces dernières années ont été marquées par la réalisation de plusieurs projets d'envergure, comme le piétonnier du centre-ville, ou encore la piétonnisation de la Chaussée d'Ixelles. On a aussi vu se multiplier partout dans la Région, les zones de rencontre et les places piétonnes. D'autres projets, sont en route !

Pour les cyclistes, plusieurs projets d'amélioration des infrastructures ont été menés à bien. Citons notamment le réaménagement de la chaussée de Vilvorde, grâce à des fonds FEDER, et l'amélioration de la cyclabilité de la Petite Ceinture.

La cyclabilité en Région de Bruxelles-Capitale s'est considérablement améliorée. On y compte 513 km d'aménagements cyclables marqués ou séparés dédiés exclusivement aux vélos ou partagés avec des piétons (2021). La longueur de ces aménagements augmente d'année en année. En 2012, la Région comptabilisait seulement 267 km d'aménagements cyclables.



Les très jeunes enfants bénéficient aussi de ces évolutions comme en attestent les comptages de l'observatoire du vélo en 2021 : les dispositifs permettant le transport d'enfant(s) sont de plus en plus nombreux. Sur l'ensemble des vélos comptés, 19% étaient équipés de dispositifs destinés au transport d'enfant, soit 3% de plus que l'année 2020. Parmi eux, 43% étaient des vélos-cargos prévus à cet effet (cargos familiaux), contre 36% en 2020, 30% en 2019 et seulement 12% en 2018.

Les mailles ou quartiers apaisés

Un quartier apaisé, c'est un périmètre doté d'un nouveau plan de circulation qui favorise la mobilité locale et active, ainsi que les transports publics de proximité. Le trafic motorisé de transit y est dissuadé. La priorité est donnée à la qualité de vie des habitants, des visiteurs, de tous ceux qui y travaillent.

Les bienfaits des quartiers apaisés sont nombreux et concernent chacun, et avant tout les enfants !

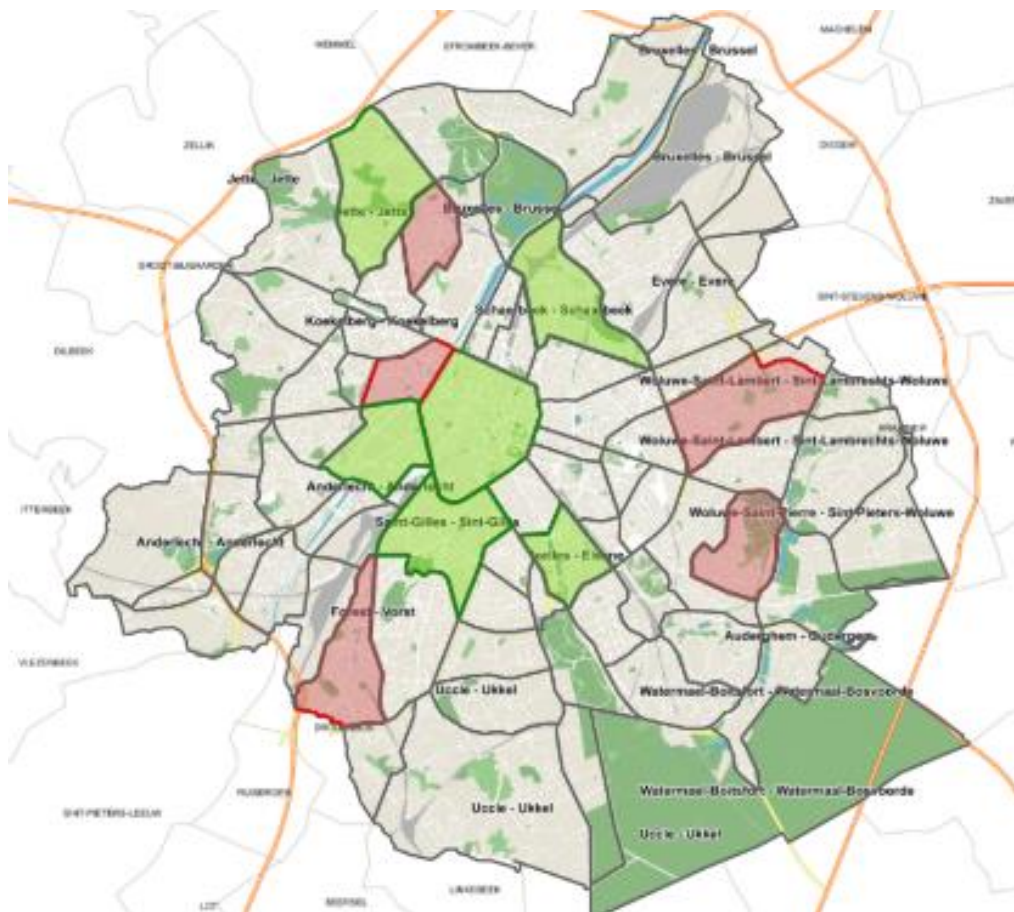
En région bruxelloise, 60 % des familles n'ont ni jardin ni terrasse. Parmi elles, beaucoup ont des enfants. L'espace public est leur seul espace extérieur pour jouer. C'est pourquoi, en plus de l'amélioration et de la multiplication des parcs, les quartiers apaisés Goodmove ont pour objectif notamment de leur offrir un espace public de qualité pour jouer, agrémenté de fontaines, d'arbres, et sécurisé.

Et ce qui est bon pour les enfants est bon pour tout le monde !

Un trafic apaisé offre avant tout une meilleure sécurité routière pour tous, on s'y déplace plus agréablement à pied ou à vélo. L'espace public y est amélioré pour plus de convivialité et une meilleure qualité de vie, notamment par la création de nouvelles pistes cyclables. On y respire aussi un air moins pollué. La diminution du bruit entraîne moins de stress et permet un meilleur sommeil.

Le plan Good Move prévoit la création de 50 quartiers apaisés sur tout le territoire de la Région bruxelloise. Sur proposition des communes, cinq nouveaux quartiers seront désignés chaque année. En plus du plan de circulation du Pentagone, adopté par la Ville de Bruxelles, et entré en vigueur le 16 août 2022, les 10 quartiers apaisés 2021 et 2022 ont entamé leur trajectoire de transformation⁵. Découvrez les projets de quartiers apaisés en cours sur quartiersapaises.brussels.

⁵ 11 Contrats locaux de Mobilité sont en cours d'étude ou de réalisation. Ces CLM concernent les mailles Dielegem, Pannenhuis, Josaphat, Molenbeek historique, Pentagone, Cureghem, Roodebeek, Chant d'Oiseau, Flagey, Parvis et Neerstalle.



Les rues scolaires

La Région travaille avec les Communes pour soutenir la création de rues scolaires, l'aménagement d'abord d'écoles et l'organisation de rangs à pied ou à vélo.

Une rue scolaire est une rue située à l'entrée d'une école et qui, à l'heure d'entrée et de sortie des classes, est fermée temporairement à la circulation des véhicules motorisés. A ces heures, vous ne pouvez emprunter la rue qu'à pied ou à vélo. Les habitants de la rue peuvent toutefois quitter la rue en voiture, à faible vitesse.

Pourquoi ?

Un volume élevé de trafic aux portes de l'école entraîne des situations dangereuses et une concentration des polluants dans l'air, pile au moment où un grand nombre d'enfants s'y trouvent. Ironiquement, c'est justement ce chaos sur la route qui incite les parents à opter pour la voiture !

En écartant les voitures de la rue aux moments où la plupart des élèves arrivent à ou quittent l'école, les rues scolaires contribuent à la sécurité routière, à la qualité de l'air et à des contacts plus conviviaux aux portes de l'école.

Comment ?

L'introduction d'une rue scolaire va toujours de pair avec une phase test. Celle-ci dure de préférence 14 semaines (3 mois), de manière à permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'avoir suffisamment de temps pour s'adapter à la nouvelle situation, et d'en analyser en toute objectivité les avantages et les inconvénients.

A l'issue de la phase test, la rue scolaire fait l'objet d'une évaluation, et il peut être décidé de procéder à un aménagement définitif.

Combien ?

En région bruxelloise, on dénombre actuellement 33 établissements, maternels et primaires, disposant d'une rue scolaire, selon le dernier inventaire de l'ASBL Chercheurs d'air. 25 nouveaux projets sont en phase d'étude et de test⁶.

Pour l'ASBL Les Chercheurs d'air, avec seulement 6 % des écoles bénéficiant d'une rue scolaire, on est encore très loin du compte « *Plusieurs études récentes ont montré qu'un grand nombre d'écoles bruxelloises sont exposées à des concentrations en dioxyde d'azote (NO2) qui dépassent les recommandations de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS). Les rues scolaires sont être un moyen efficace de lutter contre le NO2* »

Les plans de déplacements scolaires

En 2021, malgré la pandémie, 200 écoles ont remis un projet de mobilité, tous soutenus par Bruxelles Mobilité pour être mis en œuvre rapidement !

Depuis cette année, Bruxelles Mobilité renforce son soutien direct aux écoles en mettant à disposition vélos, animations et formations ... en plus des draisiennes, casques, chasubles, etc.

Des parkings vélos ont été installés dans 64 établissements en 2021.

Bruxelles Mobilité développe de nouveaux outils (fiches d'exercices, jeux,...) pour mieux soutenir et accompagner les écoles dans leur continuum pédagogique et aider les professeurs

⁶ Etude #LesChercheursDair : Mesure des concentrations en NO2 en Région bruxelloise de Novembre 2020 à Octobre 2021 et Curieuzenair, mesure de la qualité de l'air dans près de 3000 lieux à Bruxelles.

à travailler sur l'acquisition des compétences par âge, pour l'apprentissage de la marche et du vélo, en section fondamentale, et de la multimodalité, en secondaire.

Les Plans de Déplacements Scolaires (PDS) aident les écoles à rendre les déplacements plus actifs et plus sûrs, pour les élèves, leurs parents et le personnel de l'école.

Un PDS permet à une école de faire un diagnostic de mobilité et d'être guidée dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions pour promouvoir des déplacements plus actifs et plus sûrs. Cela fait 15 ans que Bruxelles Mobilité accompagne les écoles dans cette démarche. 490 implantations d'écoles (soit 2/3 des écoles bruxelloises) ont entamé un PDS depuis 2006, 270 d'entre elles sont toujours actives dans la démarche !

En fonction de l'âge des élèves, Bruxelles Mobilité a défini différents objectifs généraux pour les PDS. Lorsqu'elle se lance dans la démarche PDS, chaque nouvelle école traduit ces objectifs dans son propre contexte, avec l'aide de l'asbl (GoodPlanet ou COREN) qui l'accompagne.

Pour chaque niveau d'enseignement (écoles maternelles, écoles primaires, écoles secondaires), des objectifs adaptés à l'âge des élèves sont identifiés, visant à amener les jeunes à maîtriser progressivement leur propre mobilité de façon active et multimodale⁷.

Les chiffres des Plans de déplacements scolaires en Région bruxelloise

- 270 écoles actives dans les démarches des plans de déplacements scolaires (2022)
- 40% d'élèves d'écoles primaires se déplacent activement (domicile - école) en 2020
- 28% d'écoles ont un parking vélo en 2020
- 15% d'écoles participent au moins à un cycle de l'axe d'apprentissage marche ou vélo
- 21% d'élèves d'écoles secondaires se déplacent activement (domicile - école) en 2020.

⁷ <https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/ecole/les-plans-de-deplacements-scolaires>

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2022

La Semaine européenne de la Mobilité 2022 se déroulera du vendredi 16 septembre au jeudi 22 septembre. Plusieurs animations et challenges enrichiront son programme :

Les « Walk of Fames »

Plusieurs écoles bruxelloises bénéficiaires d'une rue scolaire profiteront de la Semaine de la mobilité pour afficher la fierté de leurs élèves de venir à l'école en adoptant un mode de déplacement actif. Pour mettre à l'honneur ces jeunes actifs du quotidien, ils et elles dessineront sur le trottoir un "Walk of Fame", à la manière des étoiles d'Hollywood.



Voici la liste des écoles participant à cette action :

- Me. 14/09 Ecole du Bois de la Cambre (175, av. du Bois de la Cambre 1050 Ixelles)
- Ma. 19/09 Basisschool De Goudenregen (47 rue Frans Vervaeck 1081 Ganshoren)
- Me. 21/09 Basisschool Maria Booschap (155, rue de Flandres 1000 Bruxelles)
- Je. 22/09 Institut Saint-Dominique (38, rue Caporal Claes 1030 Schaerbeek)

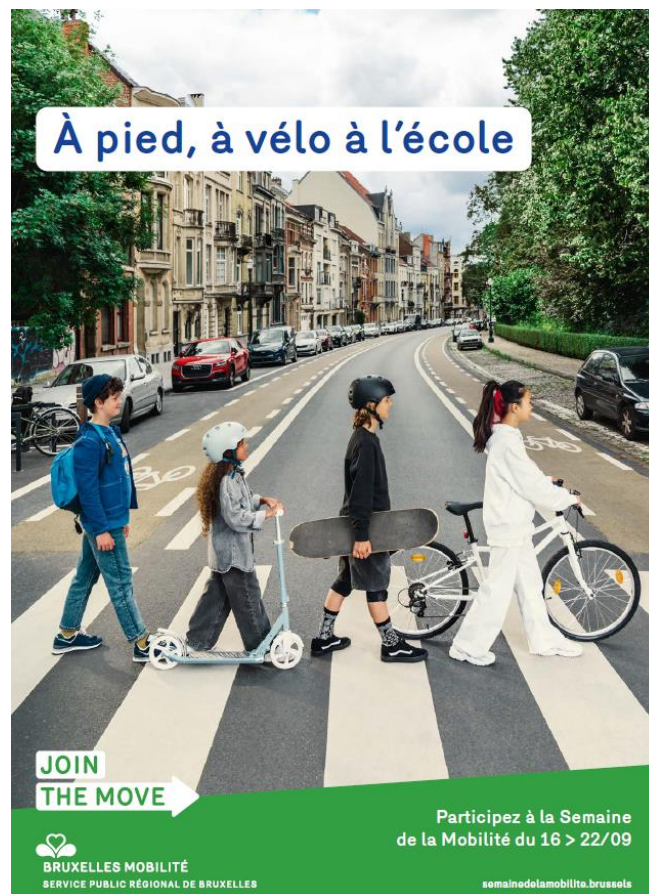
Possibilités de reportage sur demande.

L'action « à pied, à vélo à l'école »

La Semaine de la Mobilité, grâce à la thématique « Une ville pour enfants », est l'occasion de lancer l'action « **À pied, à vélo à l'école** ».

Au début de l'année scolaire, les élèves, parents et enseignants des écoles participantes sont ainsi incités à adopter des bonnes habitudes de déplacements. Pendant la Semaine de la mobilité, ils sont encouragés à abandonner la voiture et à venir à l'école à pied, à vélo ou à trottinette.

Les 89 écoles participantes (les écoles de l'enseignement maternel, primaire et secondaire qui ont un plan de déplacements scolaires) reçoivent le matériel de communication et motiveront les parents, élèves et enseignants à venir à pied, à vélo à l'école durant toute la Semaine de la mobilité. Les élèves des 3 écoles les plus convaincantes gagneront une crème glacée pour remercier la participation de tous.



L'action « Au travail sans ma voiture »

Les adultes aussi seront activés !

Le challenge « Au travail sans ma voiture » s'adresse à tous les employés des entreprises bruxelloises qui se rendent au travail en voiture. Le challenge veut encourager les automobilistes à essayer d'autres modes de déplacements par le biais d'une expérience ludique avec des alternatives à la voiture privée et un accompagnement rapproché. Tout au long du challenge, les participants peuvent gagner des points et avoir la chance de remporter de superbes prix.

Les employés sont accompagnés par des experts et reçoivent plusieurs tickets de transport en communs gratuits pour effectuer leurs déplacements. Ils peuvent également choisir d'essayer un vélo ou une trottinette électrique, qui leur sont prêtés gratuitement pour une période de 2 semaines.

Plusieurs ateliers sont également proposés tout au long du challenge. Par exemple, on peut apprendre à réparer son vélo grâce aux ateliers de la Rue Voot. Les participants peuvent également choisir de participer à un atelier sur "l'apprentissage du vélo en toute sécurité dans la ville", grâce à l'aide de Pro Velo, ou encore participer à un atelier dynamique organisé par Maestromobile, où ils et elles peuvent découvrir et tester tous les services de mobilité disponibles dans la ville.

- 46 entreprises se sont inscrites pour tenter de participer au challenge
- 25 ont été sélectionnées



- événement de lancement : 12 septembre – place Rogier
- événement de clôture : 23 septembre – gare centrale

LE DIMANCHE SANS VOITURE 2022

Le Dimanche sans voiture a lieu le 18 septembre 2022. De 9h30 à 19h00, la Région de Bruxelles-Capitale deviendra, comme chaque année, la zone fermée aux voitures la plus importante d'Europe. L'occasion de (re)découvrir le plaisir de marcher, rouler à vélo, en trottinette ou se déplacer en transports en commun dans une ville apaisée et agréable. Et de prendre goût à la mobilité active !

Toutes les informations pratiques et les bons conseils de mobilité et de sécurité sont accessibles sur le site semainedelamobilite.brussels

Cette journée sera jalonnée d'animations célébrant la mobilité active et les transports en commun !

• Ouverture du dépôt Erasme de la STIB

Le dimanche 18 septembre, le réseau de la STIB sera entièrement gratuit et le dépôt Erasme ouvrira ses portes à l'occasion de la journée sans voiture. Les visiteurs pourront y découvrir ce qui se cache derrière ses murs. Le bâtiment extérieur n'est que la pointe de l'iceberg : il abrite 30 000 m² de souterrains et 5 km de voies sur 900 mètres de long. De quoi héberger 23 métros et assurer l'entretien de 7 rames supplémentaires. Erasme sera par ailleurs le premier dépôt de la STIB à accueillir les futurs métros automatiques.

Infos pratiques :

- Quand : dimanche 18 septembre 2022 entre 10 h – 16 h
- Où : boulevard Henri Simonet 3 à 1070 Anderlecht
- Le dépôt est accessible en transports publics, en métro depuis la station Erasme et au moyen de la ligne de bus 74 depuis l'arrêt Clémence Everard, dont les fréquences ont été renforcées pour l'occasion.

• Les villages de la mobilité

On les retrouvera à Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem, Jette ou Evere. De nombreuses activités gratuites (Apprentissage vélo pour enfants, piste d'habilité pour enfants, atelier « petites réparations vélo », animations ludiques à destination de toute la famille y seront proposées. Toutes les informations sur ces activités se trouvent [ici](#).

- [Bike et demain](#)

Pour les cyclistes, une animation spéciale est organisée le dimanche 18 septembre entre 9 h 30 et 19 h 00, rue de la Loi, à hauteur des numéros 26-28 :

- Des photographes professionnels prendront les cyclistes en photo comme de vraies stars de la route, en famille ou entre amis !
- les participants pourront gagner un accessoire de vélo personnalisé (poncho ou sac de vélo)
- Une "chillzone" proposera aux cyclistes et aux autres adeptes de la mobilité active une zone de repos et quelques mocktails rafraichissants

- [Moment presse de bilan du Dimanche sans voitures](#)

A 17 h 15, à la même hauteur de la rue de la Loi (26-28), un moment convivial sera proposé aux journalistes pour tirer le premier bilan de la journée, avec les représentants de Bruxelles Mobilité et la Ministre Elke Van den Brandt.



CONTACT PRESSE

Bruxelles Mobilité

Camille Thiry
Tél. 0499 58 81 99

Cabinet Elke Van den Brandt

Marie Thibaut de Maisières
Tél. 0477 25 19 51

VO Agency

Katel Fréson
kfreson@vo-citizen.be
Tél. 0470 21 44 91

Plus d'infos sur : <https://semainedelamobilite.brussels/>

